

BULLETIN D'INFORMATION 2013-3

Réunion des organisateurs du 9 novembre 2013 à Empeaux

- Etaient présents ou représentés, le Bureau, Albas, Empeaux, Tournecoupe, Aydie, Elne,

- Excusés : Valras

REGLEMENT

Championnat de France : Modifications adoptées par la FFSA

Création d'une catégorie buggy 1600

Création d'un nouveau titre de champion de France pour la nouvelle catégorie

Suppression du Warm up

Déroulement des podiums en dehors de la piste

Possibilité de démarrer les essais du samedi à 8h

La direction de course devra proposer le jeudi avant l'épreuve un timing en fonction du nombre des engagés.

Le briefing aura lieu le samedi matin à 11h

19 séries de 15 pilotes maximum

Précisions sur les pneus (attendre le texte définitif)

Modification dans le décompte du classement (attendre le texte définitif)

Modifications apportées au règlement du CORAC

Classement :

Détermination des pilotes en finale basée sur 3 manches et non 2

Points retenus : participation 10, essais 1 à 5, points des 3 manches, points de finale

Décompte des points en manche conforme au règlement FFSA 2014

Ordre de départ des essais : le premier numéro de départ sera tiré au sort, les autres suivront dans l'ordre pour la 1° série dans l'ordre, contraire pour la 2°.

Entrées gratuites : Tous les organisateurs d'épreuves CORAC devront donner 5 billets d'entrée gratuits par concurrent.

Engagements :

La date limite des engagements pour être dans la liste des pilotes prioritaires sera le 25 avril 2014

Les engagements de toutes les épreuves devront être envoyés **complets** (y compris les chèques à raison d'un par épreuve) sur l'imprimé joint à :

Marlène BIGARD

30 Route de Lectoure

31480 COX

Tous les engagements incomplets seront rejetés

Tous les engagements devront impérativement comporter une adresse email où le concurrent pourra être joint. Toutes les communications se feront par mail (y compris confirmation d'engagement)

Lors de leur première épreuve les concurrents s'acquitteront du droit d'inscription au challenge qui est de 10.00€ pour 2014.

Président : **Jean Marie DELORME** – Secrétaire Général : **Claude GALBAN** – Trésorier : **Gérard CENTIMES**

www.comite09.fr

www.actumecanique.fr

Bulletin d'info 2013-3 du 27/11/2013

Le tirage au sort des pneus pour les sprint car a eu lieu et les bons d'achat ont été adressés aux bénéficiaires. Nous attendons la dotation Kumho.

Nouvelle phrase : Le bureau du CORAC se réserve le droit de refuser ou d'exclure tout concurrent ou officiel qu'il jugerait incompatible avec la participation au challenge.

En cas de non participation d'un pilote à une épreuve, et quel que soit son statut, il devra annuler par tout moyen écrit (fax, email, courrier) son engagement auprès de l'organisation au plus tard:

Le lundi midi 15 jours avant l'épreuve, sauf cas de force majeure

En cas de force majeure le lundi à midi précédant l'épreuve

Dans ces 2 cas le chèque d'engagement sera renvoyé au pilote ou détruit. Le non respect de ces délais, le montant de l'engagement restera acquis à l'organisateur. Par voie de conséquence, tout engagement non accompagné du règlement ne sera pas pris en compte.

Tous les points de participation et bonus des essais seront pris en compte quel que soit le nombre d'épreuve couru (10 points par épreuve)

Pour le classement seront pris en compte les points de participation, des essais, des manches, des finales.

En cas de décompte seuls les points des manches et des finales seront pris en compte. Les points de participation et de bonus aux essais restent acquis sauf sanction du Collège des Commissaires Sportifs. Toute catégorie qui n'aura pas de points en manche et en finale ne sera pas décomptable. (Aydie en 2013)

Les contrôles préliminaires se feront 15 jours ou 3 semaines avant l'épreuve de Mazan. La recherche du lieu est en cours. Les propositions seront toutes les bienvenues (**Impératif d'avoir une aire goudronnée susceptible d'accueillir 30 attelages, avoir une situation aussi près que possible de Toulouse**)

- **Pour toutes précisions ou suggestions contact :**

Claude GALBAN
Tél : 06 09 39 98 10
Fax : 04 67 77 62 00
claudegalban@hotmail.com